

Articulation des formations : Clap de fin du Grenelle de l'emploi et des métiers du sport ?

Le 5 juin 2023, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a lancé le Grenelle de l'Emploi et des Métiers du Sport, soulignant son importance en tant qu'enjeu majeur et collectif inscrit dans la dynamique d'héritage des Jeux de Paris 2024. **Un an après son lancement, force est de constater que le Grenelle ne répond pas à ses objectifs.**

Les enjeux étaient multiples, certains essentiels. Il s'agissait tout d'abord de **revoir les politiques de formation et d'emploi dans le domaine du sport** pour les rendre plus cohérentes, lisibles, accessibles et adaptées au regard des plus de 1000 diplômés certificateurs actuels. Afin de favoriser les parcours de formation tout au long de la vie, ils visaient également à **améliorer la qualité des emplois en garantissant des perspectives de carrières attractives**, et à définir les correspondances entre les différents diplômes. La C3D STAPS constate avec préoccupation que ces objectifs clés identifiés par le Grenelle restent sans réponse.

La communauté STAPS déplore le fait que le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) n'ait pas pris pleinement en considération les propositions et les contraintes des différents partenaires associés à ce Grenelle. La **volonté initiale était pourtant de favoriser une véritable coordination interministérielle** afin de proposer des solutions concrètes et durables, à travers la collaboration des quatre ministres signataires. **La méthode et la position adoptées par le MSJOP ont entraîné des blocages** poussant certains ministères, comme celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), à inscrire des clauses de retrait sur ces sujets.

Dans ce contexte, comment peut-on envisager des résultats positifs et justifier le maintien du Grenelle si des acteurs majeurs de la formation doivent se retirer des travaux ?

La formation universitaire des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) accueille chaque année 68 000 étudiants. Ce sont près de 14 000 diplômés annuellement pour seulement 40 diplômes, dotés de compétences professionnelles répondant aux besoins du secteur du sport et de l'animation. En 2021, les diplômés de la filière STAPS ont intégré le monde professionnel avec des taux d'insertion exceptionnels, atteignant 88% après une Licence et 93,5% après un Master.

Est-il admissible d'ignorer les propositions de la filière STAPS, principal organisme de formation du secteur sportif ? Comment le MSJOP peut-il encore proposer des certifications autant en décalage avec le système de formation Licence, Master, Doctorat (LMD), reconnu à l'échelle internationale et appliqué dans de nombreux pays de l'Union européenne ?

La C3D STAPS se tient toujours disponible pour agir au service des enjeux sociétaux du sport, de l'activité physique et des besoins des professionnels du secteur. **Pour autant, malgré les nombreuses alertes et propositions formulées, si les mesures et les méthodes ne sont pas revues rapidement, le Grenelle de l'emploi et des métiers du sport court à l'échec.**

Contact Presse

Loïc ROSETTI - 06 03 28 74 28

 loic.rosetti@c3d-staps.com

www.c3d-staps.fr